

**ARRÊTÉ DEP-2025-083 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE
INDUSTRIELLE**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2018 portant création du baccalauréat professionnel technicien en chaudronnerie industrielle ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien en chaudronnerie industrielle pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Président adjoint:

Monsieur Hassan ITLAHA, enseignant

Enseignants :

Monsieur Cédric CLAIRE

Monsieur Philippe MAYEUR

Monsieur Mohamed EL RHAZOUANI

Monsieur Abdaladif FRAIOUI

Monsieur Sébastien GOSSSELIN

Monsieur Wilkenson MICHEL

Monsieur Christian VOGT

Monsieur Aristide BLANPIED

Professionnels :

Monsieur William AUGUSTIN

Monsieur Dimitri COURTOIS

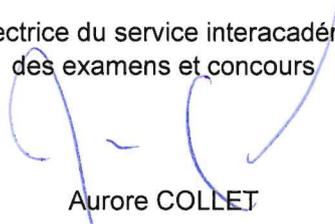
Monsieur Alain MALBRUNOT

Monsieur Antonella MAKSIMOVIC

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET